

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ

QU'EST-CE QUE L'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ?

- C'est un cheminement basé sur un système d'apprentissage individuel.
- C'est un cheminement où l'élève est le premier responsable de sa formation et de ses apprentissages dans une démarche de progrès continu.
- C'est un cheminement par lequel l'enseignante ou l'enseignant assure le suivi scolaire de chaque élève de façon à ce qu'il progresse à un rythme déterminé selon des objectifs fixés de concert avec l'élève.

BUT :

- Permettre à des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, s'associant principalement à un manque de motivation, de poursuivre leurs études dans un groupe d'élèves d'apprentissage individualisé jusqu'à l'atteinte des exigences d'admission en formation professionnelle.
- Prévenir un deuxième redoublement à l'intérieur du système scolaire (primaire-secondaire). On peut aussi envisager exceptionnellement le retour au secteur régulier pour l'élève qui réussit à rattraper en apprentissage individualisé le retard auparavant accumulé au secondaire ou qui désire obtenir un diplôme d'études secondaires.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

- Appliquer une pédagogie et une évaluation de type individualisé.
- Utiliser une approche adaptée à l'élève lui permettant de progresser à son rythme et de connaître le succès.

CLIENTÈLE VISÉE :

Ce cheminement est offert aux élèves qui en font la demande, qui vivent déjà un retard scolaire d'au moins un an et qui sont en voie d'échouer leur année en cours.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Avoir au moins 15 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours;
- Avoir complété une 2e année du secondaire;
- Avoir manifesté de l'intérêt pour le programme (élève et parents);
- Être suffisamment autonome pour prendre ses responsabilités face à ses apprentissages;
- Être respectueux du code de vie et assidu à ses cours.

GRILLE-MATIÈRES 2011-2012 :

Dix-huit à vingt élèves suivront le bloc de cours ci-dessous à l'intérieur d'un groupe fermé.

Matières	Nombre de périodes
Anglais	8
Éducation physique	2
Éthique et culture religieuse	2
Français	8
Mathématique	8
Option (2)	8

POLITIQUE D'ENCADREMENT

CONCERTATION AU AI

Un suivi des élèves est fait une fois par cycle. Lors des rencontres, les enseignants de français, de mathématique et d'anglais discutent de la progression des élèves et s'assurent du respect du plan d'intervention. Les autres enseignants sont consultés et tenus au courant des décisions prises. Un compte-rendu des rencontres est remis à la direction après chacune des rencontres. Pour sa part, la tutrice ou le tuteur s'occupe des rencontres individuelles avec les élèves et met en œuvre les recommandations faites par l'équipe de concertation.

PLAN D'INTERVENTION

Un plan d'intervention sera élaboré en début d'année scolaire pour chacun des élèves. Il comprendra 3 volets principaux soient le respect des échéanciers, l'assiduité ainsi que les objectifs scolaires et professionnels.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

Les échéanciers sont annoncés en début d'année et affichés en classe. L'amplitude en apprentissage individualisé est la même qu'en cheminement régulier : un niveau d'étude par année scolaire. Cependant, dans certains cas, cette amplitude peut varier, mais il s'agit là d'exception et chaque dérogation est évaluée et approuvée par l'équipe du AI.

ASSIDUITÉ

Des absences répétées peuvent nuire aux apprentissages de l'élève. Il est de la responsabilité des enseignantes et des enseignants d'informer la direction lorsqu'un élève multiplie ses absences.

PROCÉDURIER EN CAS DE NON RESPECT DU PLAN D'INTERVENTION

1^{RE} ÉTAPE

Si le plan d'intervention n'est pas respecté par l'élève, la direction et les parents sont avisés. L'élève est rencontré par la direction et a l'obligation de corriger la situation.

2^E ÉTAPE

Si la situation persiste, l'élève ainsi que ses parents seront conviés à une rencontre avec l'équipe et la direction. Lors de la rencontre, une révision du plan d'intervention sera faite conjointement.

Le non respect de ce plan pourrait entraîner l'expulsion définitive du programme d'apprentissage individualisé.

J'ai pris connaissance du document :

Parent : _____

Élève : _____

Tuteur : _____

Directeur : _____